Inscriptions de groupes

TARIFS, MODALITES, CONDITIONS GENERALES DE VENTE

TARIFS

❖ INSCRIPTIONS DE GROUPES 490 € TTC/CONGRESSISTE

Minimum 10 personnes

❖ INSCRIPTIONS DE MINI-GROUPES 650 € TTC/CONGRESSISTE

Minimum 2 personnes à maximum 9 personnes

❖ INSCRIPTIONS DE GROUPES DE PAYS EMERGENTS 320 € TTC/CONGRESSISTE

Minimum 2 personnes

Ce tarif d'inscription au congrès est applicable sur présentation obligatoire des copies des passeport de vos invités, exclusivement pour les ressortissants des pays classés dans les catégories « Low et Lower-Middle Income » de la liste officielle de la Banque mondiale : https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country- and-lending-groups

Sans réception au plus tard le 13 mars 2023 des copies des passeports envoyées par vous-même au service Inscriptions, vos invités n'auront pas accès au congrès, ni en présentiel ni à la version digitale, et leurs inscriptions ne seront pas remboursées. Pour ceux présents sur place, ils seront redirigés vers la banque « Inscriptions à régler » et devront dès lors payer le différentiel avec le plein tarif B non membre en vigueur de 800 € TTC pour avoir accès au congrès en présentiel et à la version digitale.

Les tarifs d'inscriptions de groupes comprennent les prestations suivantes à l'exclusion de toute autre :

- ☑ L'inscription aux 4 jours du congrès qui inclut le badge d'accès sur place, l'accès aux salles de conférences et à l'exposition, les documents du congrès (dans la limite des stocks disponibles) et le vestiaire.
- ☑ L'accès aux sessions diffusées en direct du 16 au 19 mars 2023 et en replay jusqu'au 2 mai 2023 sur la plateforme digitale du congrès.
- ☑ La possibilité de retirer les badges de vos invités la veille des JFHOD pour une remise personnalisée par vos soins en leur évitant ainsi la file d'attente à l'accueil à l'ouverture du congrès.

Les paiements des inscriptions se font exclusivement en euros.

Le taux de TVA appliqué est celui en vigueur en France et est dû pour toute commande d'inscriptions quelle que soit la nationalité des personnes inscrites.

Les inscriptions sont nominatives et par conséquent les badges d'accès sur place et l'accès à la version digitale sont strictement personnels. Un justificatif d'identité sera demandé sur place à l'accueil aux participants pour la récupération de leur badge (hors remise des badges par vos soins à vos invités si option choisie).

Toute personne participant en présentiel doit faire son affaire personnelle de répondre aux mesures sanitaires imposées par les autorités compétentes aux dates du congrès pour y avoir accès. Aucun remboursement de l'inscription ne sera possible dans le cas où une personne inscrite, par elle-même ou par un tiers, ne répond pas à ces mesures et que par conséquent elle ne peut pas participer au congrès en présentiel. Cependant elle aura accès à la version digitale.

Important ! C'est à vous d'informer directement vos invités que vous les avez inscrits aux JFHOD 2023, de vérifier auprès d'eux qu'ils ne sont pas déjà pris en charge, et pour ceux bénéficiant du tarif pays émergents de leur demander la copie de leur passeport.

Les membres des conseils d'administration de la SNFGE (www.snfge.org) **et de la FMC-HGE** (www.fmcgastro.org), **ainsi que les membres du comité d'organisation et du conseil scientifique des JFHOD** (www.jfhod.com) **ne peuvent pas être invités par un partenaire des JFHOD.** Ils sont pris en charge par l'organisation du congrès.

PROCESSUS D'INSCRIPTION D'UN GROUPE

1. **Passez votre commande avant le 3 mars 2023***

Envoyez un email au service Inscriptions des JFHOD à l'adresse jfhod@clq-group.com afin de recevoir un lien vous permettant d'effectuer votre commande de groupes.

* *Après cette date, seules les inscriptions individuelles seront acceptées.*

2. **Vérifiez votre boîte mail et réglez votre facture**

Votre facture sera téléchargeable à la fin de la commande en ligne et dans l'email de confirmation qui vous sera envoyé quelques minutes après votre commande.

Vous pouvez procéder au paiement de la facture en ligne par virement bancaire ou par carte bancaire (Visa ou Mastercard) jusqu'au 3 mars 2023.

3. **Gérez vos inscriptions de groupes**

À la suite de la réception de votre paiement, un lien vers une plateforme vous sera envoyé par email pour enregistrer la liste de vos invités.

Vous pourrez effectuer des modifications et des remplacements de noms sur la plateforme d'inscriptions en ligne jusqu'au 13 mars 2023.

Vous avez également jusqu'au 13 mars 2023 pour envoyer les copies des passeports de vos invités pour vos groupes de pays émergents.

INFORMATIONS DE VOS INVITÉS

Important ! Chacun de vos invités doit impérativement être inscrit avec sa propre adresse email et plus particulièrement celle qu'il utilise pour son espace Mes JFHOD.

Vous ne devez pas indiquer votre adresse email ou en créer une pour vos invités.

Sinon vos invités n'auront pas accès à la plateforme digitale du congrès ni à leurs documents personnels du congrès tels que leurs certificats de participation car il faut impérativement qu'ils soient connectés avec leurs propres identifiants (email et mot de passe) **de leur espace Mes JFHOD pour y avoir accès.**

Aussi, avant d'inscrire vos invités, nous vous recommandons fortement de **leur demander en amont avec quelle adresse email ils souhaitent être inscrits et de les inviter à valider ou créer leur espace Mes JFHOD utilisant cette même adresse email** avant la tenue du congrès sur le site www.jfhod.com.

Par ailleurs, dans le cadre de la circulaire en date du 29 mai 2013 relative à l'application de l'article 2 de la loi n°2011-2012 du 29 décembre 2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé, et pour faciliter vos déclarations post congrès auprès des autorités compétentes, nous vous remercions de renseigner toutes les informations du formulaire d'inscription des professionnels de santé que vous inscrivez au congrès.

L'organisation du congrès ne peut pas être tenue pour responsable de l'exactitude des informations que vous avez renseignées lors de l'inscription de vos invités.

RETRAIT DES BADGES DE VOS INVITES

Vous pourrez choisir l'une des deux modalités suivantes de retrait de badges pour l'ensemble de vos invités.

1. **Soit via l'accueil personnalisé que vous aurez choisi de leur réserver**

Cet accueil personnalisé vous permet d'accueillir vos invités, de leur éviter la file d'attente à l'accueil à l'ouverture du congrès et de vous assurer de leur présence sur place.

Cet accueil doit entièrement être organisé par vos soins.

Les badges sont à retirer la veille du congrès par la personne de votre société responsable de cet accueil personnalisé. Elle devra signer un document attestant qu'elle a retiré tous les badges de tous vos invités et qu'elle se charge de les remettre à vos invités. Elle devra aussi laisser un numéro de téléphone portable à l'organisation qui le transmettra si besoin à vos invités qui se présenteront à l'accueil « Inscrits » du congrès pour retirer leurs badges. Ces derniers, une fois récupérés par vos services, ne seront plus sous la responsabilité de l'organisation du congrès.

Vous devrez alors remettre à vos invités leurs badges en amont de l'enceinte du congrès (desk d'hôtel par exemple). Ils ne peuvent pas leur être remis sur votre stand car sans badge vos invités n'auront pas accès à l'enceinte du congrès et donc pas accès à votre stand.

2. **Soit à l'accueil « Inscrits » du congrès**

Vos invités pourront retirer leurs badges à l'accueil « inscrits » du congrès en présentant impérativement un justificatif d'identité.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION DE VOS INVITES

Important ! Les certificats de participation de vos invités sont exclusivement disponibles dans leur propre espace Mes JFHOD du site du congrès créé avec la même adresse email que celle utilisée pour leur inscription.

L'organisation du congrès ne peut pas vous transmettre les certificats de participation de vos invités car ce sont des documents personnels. Vous devrez donc demander à vos invités de vous adresser directement leurs certificats de participation.

Aussi, nous vous remercions de bien veiller lors de leur inscription à indiquer leur propre adresse email et la même que celle qu'ils utilisent pour leur espace Mes JFHOD afin qu'ils puissent récupérer leurs certificats de participation.

Cependant, l'organisation du congrès vous transmettra après le congrès la liste des badges que vous avez attribués et qui ont été retirés et des adresses emails de votre groupe qui se sont connectées à la plateforme du congrès.

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 appliquée depuis le 25 mai 2018, la SNFGE, en qualité de responsable de traitement des données du congrès, informe les participants au congrès via le formulaire « Vos informations personnelles » de leur espace Mes JFHOD du site www.jfhod.com de l'utilisation et du traitement faits de leurs données, de la durée de leur conservation et du droit d'accès de chaque participant, de rectification et d'effacement de ses données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité de ses données ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de ses données après son décès.

Nous vous remercions d'inviter vos inscrits à prendre connaissance du traitement fait de leurs données via le formulaire « Vos informations personnelles » de leur espace Mes JFHOD.

Il est également de votre responsabilité d'informer vos invités du traitement que vous faites de leurs données.

RESPECT DES REGLES, DEONTOLOGIE ET BONNE CONDUITE

Les personnes inscrites au congrès s'engagent à avoir un comportement déontologique, à respecter tous les participants aux congrès quels qu'ils soient (congressistes, exposants, organisateurs, prestataires...) et à ne pas entraver le bon déroulement du congrès. Toute infraction aux règles du congrès, tout comportement non déontologique ou irrespectueux peut entraîner l'exclusion de la personne contrevenante, et ce à la seule volonté de l'organisateur et de son mandataire, même sans mise en demeure, et ce sans remboursement du montant de son inscription ou d'une quelconque somme versée par lui qui restera acquise.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de diminution ou de non-utilisation des inscriptions achetées, même si un des participants inscrit par un groupe était déjà pris en charge par un autre partenaire ou inscrit individuellement. C'est à vous de vous assurer auprès de vos potentiels invités qu'ils ne sont pas déjà pris en charge.

Les badges perdus ne sont pas remboursés. Le participant ayant égaré son badge devra repayer une inscription au tarif en vigueur pour avoir accès au congrès.

Force majeure/Crise sanitaire

Aucun remboursement de l'inscription ne sera possible dans le cas où le participant ne répond pas aux mesures sanitaires en vigueur aux dates du congrès pour y avoir accès en présentiel. Il aura cependant accès à la version digitale. Si les autorités nationales ou locales imposent aux dates du congrès un seuil maximum de participants, un email sera adressé directement à l'ensemble des congressistes afin de leur demander de confirmer leur présence physique. Les

premiers répondants, selon la jauge en vigueur, seront confirmés en présentiel. Les autres auront uniquement accès à la version digitale.
Si la version présentielle du congrès doit totalement être annulée pour cas de force majeure ou par décision des autorités nationales ou locales, mais qu'une version exclusivement digitale est proposée, les inscriptions seront de fait transformées en accès uniquement digital. Cependant, exclusivement après l'annonce officielle par l'organisation du congrès du passage à la version exclusivement digitale, et uniquement sur demande effectuée par email à jfhod@clq-group.com au plus tard 48 heures avant la date de début de la version digitale, les inscriptions seront remboursées. Après cette date, plus aucun remboursement ne sera effectué.
Si le congrès est reporté pour cas de force majeure ou par décision des autorités nationales ou locales, toutes les inscriptions seront de fait reportées aux nouvelles dates sans remboursement.
Si le congrès devait être annulé pour cas de force majeure ou par décision des autorités nationales ou locales et qu'aucune version digitale était proposée, les inscriptions seront remboursées uniquement sur demande effectuée par email à jfhod@clq-group.com dans les 60 jours qui suivent la date prévue du début du congrès. Après cette date, plus aucun remboursement ne sera effectué.
En cas d'impossibilité de disposer des locaux prévus ou autres moyens essentiels prévus pour la tenue du congrès et ce pour cas de force majeure ou par décision des autorités nationales ou locales empêchant la tenue du congrès, obligeant l'organisateur à l'interrompre ou à l'annuler, l'organisateur du congrès et/ou son mandataire, ne seront débiteurs d'aucune somme, d'aucune indemnité, d'aucun dédommagement, d'aucune pénalité et/ou de dommages-intérêts de quelque nature que ce soit à l'égard de la personne physique ou morale ayant acheté une inscription pour le congrès.
Sont notamment considérés comme des cas de force majeure tout événement imprévisible, irrésistible et extérieur à l'organisateur du congrès et/ou son mandataire, et l'empêchant de remplir partiellement ou totalement les obligations qui sont imparties.

CALENDRIER POUR VOS INSCRIPTIONS DE GROUPES

- **19 septembre 2022 :** ouverture des inscriptions de groupes
- **3 mars 2023 :** fin des commandes d'inscriptions de groupes et de leur règlement
- **13 mars 2023 :** fin des ajouts et modifications éventuelles de la liste de vos invités et date limite d'envoi des justificatifs (copies des passeports) de vos invités bénéficiant du tarif pays émergents
- **15 mars 2023 :** pré-accueil des congressistes et récupération des badges de vos invités par vos soins pour une remise personnalisée (si option choisie)
- **16 mars 2023 :** ouverture des JFHOD 2023

VOTRE CONTACT POUR VOS INSCRIPTIONS DE GROUPES

Morgane BIJAOUI
Colloquium - Service Inscriptions
+33 (0)1 44 64 14 46
jfhod@clq-group.com